



**Siège Social :**

Centre d'Activités d'Arromanches  
27/31 Avenue du Port au Fourre  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

[saintmaur.philatelie@gmail.com](mailto:saintmaur.philatelie@gmail.com)

<http://www.apsm-saintmaur.fr>

Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNEE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## COMPTE-RENDU de la 103<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 19 mars 2023

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> Assemblée Générale du 27 mars 2022.
- Allocution du Président.
- Rapport moral du Secrétaire Général.
- Compte-rendu financier du Trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
- Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,  
Adhérent susceptible d'être radié : sans objet.
- Comptes-rendus des différents services :
  - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
  - Bibliothèque,
  - Entiers Postaux et P.A.P.,
  - Cartophilie,
  - Estimation,
  - Publications,
  - Internet.
- Renouvellement du tiers du Conseil, 1er tiers : 3 membres.
  - Membres sortants qui se représentent : Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver.
  - Membre sortant qui ne se représente pas :
  - Membre non sortant démissionnaire :
  - Candidatures nouvelles.  
Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 17 mars 2023.  
Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.  
Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
- Nomination des vérificateurs aux comptes :
  - Candidats : Pierre Lagneau et René Commeignes.
- Manifestations prévues en 2023,
- Questions diverses.

### Présents : 21

MM. Bargas, Bercy, Bizet, Boulanger, Carlier, Commeignes, Dechaud, Feuillatre, Fourcade, Gottardo, Lacaze, Lafon, Montallier, Nicolai, Oliver, Ravier, Roger, Rousseau, Roy, Saintier et Thevenot.

### Excusés :4

M. Blanchard, Lanen, Sigonney et Willot.

### Pouvoirs représentés : 7

Mlle Lagneau,

MM Haddad, Lagneau Frédéric, Lagneau Pierre, Lanen, Launay et Sempère..

**L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à notre Siège Social le 19 mars 2023.**

Le Président Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 10 heures devant 21 présents et 7 adhérents représentés par des pouvoirs.

**1) Approbation du Procès-verbal**

Le Procès-verbal de la 102<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2022 mis aux voix est adopté à la majorité.

**2) Allocution du Président****RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2022 DE L'A.P.S.M.**

Mesdames, Messieurs,

Pour cette assemblée générale de l'A.P.S.M. du 19 mars 2023, bienvenue à vous tous ici présents, merci à ceux qui ont délégué leur pouvoir et merci à ceux qui, de près ou de loin, portent de l'intérêt à notre association.

En 2022, nous avons participé à la traditionnelle Journée des Associations, animée par la Mairie. Comme les autres années peu de visites des membres de l'association et beaucoup de difficultés pour trouver des adhérents pour tenir le stand pendant cette journée.

Nous avons aussi participé au vide-greniers du Lions Club, ces présences aux animations et nos organisations de manifestations nous permettent de faire connaître auprès d'un large public notre Association et tenter de recueillir de nouvelles adhésions. Mais aussi être reconnue comme association active au sein de la ville et d'être toujours soutenue par une aide matérielle et humaine dans le déroulement de nos différentes actions.

Je profite de cette assemblée pour remercier la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés, par l'intermédiaire de son Maire Monsieur Sylvain Berrios, des aides que nous recevons.

Nous avons renoué nos contacts avec « Le Collectionneur Cristolien » le jumelage a été reconduit. Nous avons eu la visite récemment de son président Monsieur René BAUDE, venu partager avec nous son travail sur les vignettes philatéliques du Général Boulanger.

Pour 2023, nous serons présents : au vide-greniers du Lions Club, et à la Journée des Associations.

Par ailleurs, nous sommes disponibles pour être présents à des manifestations exceptionnelles qui seraient organisées par la ville de Saint-Maur-des-Fossés ou par d'autres associations.

Nous recevons depuis cette année les catalogues de ventes sur offres des maisons Roumet, Cérés et la Postale Philatélie.

Lors de la dernière vente Roumet, 3 sociétaires se sont déplacés afin de consulter les lots proposés. L'APSM-info, notre bulletin d'information, continue de paraître en fonction des besoins et des évènements, nous envisageons d'y joindre des études philatéliques.

Nous avons bénéficié de quelques dons de particuliers, en album, classeur ou vrac, des albums et classeurs seront donc à votre disposition à la fin de cette AG, à des tarifs modiques.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu porter à la présentation de ce rapport moral.

Je soumetts ce rapport moral à votre approbation.

Thierry Rousseau  
Président

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

### 3) **Rapport moral du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Jean Michel SAINTIER présente ensuite le rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

Depuis la dernière Assemblée Générale :

- Le Conseil s'est réuni 3 fois, les 27 mars 2022, 3 juillet 2022 et 8 janvier 2023.
- Nous avons enregistré :
  - 391 présences aux 40 réunions dominicales soit une moyenne de 10/réunion,
  - 2 démissions, MM. Berthelot et Rassiga,
  - 1 inscription adulte, M. Lafon,
  - 0 inscription jeune,
  - 0 décès,

L'Association compte à ce jour 36 membres.

L'APSM a été présente aux manifestations suivantes :

- 4 septembre 2022                      Journée des Associations,
- 3 avril 2022                              Vide greniers du Lions Club.

Je vous rappelle que nous avons acquis plusieurs ouvrages de grande qualité. La bibliothèque est libre d'accès dans notre local voisin, un catalogue avec la photo de chaque couverture est à votre disposition pour permettre une consultation plus pratique.

Signalez-nous les ouvrages que vous souhaitez voir compléter notre bibliothèque.

Le tableau « qui collectionne quoi » a été mis à jour par Jean-Luc Dechaud est à la disposition de chacun pour relecture et mise à jour, vous pouvez lui en faire la demande directement par mail [j.dechaud@orange.fr](mailto:j.dechaud@orange.fr).

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation.

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

### 4) **Compte-rendu financier du Trésorier**

Le trésorier Bernard Oliver présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2022.

Recettes : 1 388.24 €,

Dépenses : 1 105.12 €

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 283.12 €.

Au 31 décembre 2022, nos avoirs dans notre trésorerie se montent à 11 254.81 €.

Nous maintenons la cotisation à 20 €/an.

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

### 5) **Rapport des vérificateurs aux Comptes**

Pierre Lagneau et René Commeignes, « vérificateurs aux comptes » ont procédé le mercredi 17 janvier 2023 chez René Commeignes au contrôle des comptes portant sur l'exercice 2022.

Bernard Oliver a présenté ses comptes ainsi que les pièces justificatives, les résultats des investigations ont amené les vérificateurs aux comptes à conclure que la comptabilité de notre association est correctement tenue par le trésorier.

Toutes les factures et tickets de caisse pour justification étaient bien contrôlés et signés par le Président.

Les vérificateurs aux comptes invitent à donner quitus au Trésorier, Bernard Oliver sur les comptes de l'année 2022.

Il est donné quitus de la gestion du Trésorier.

## 6) **Radiations**

Aucune radiation est proposée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation pendant 2 années consécutives.

## 7) **Circulations**

Cette section est en sommeil, nous sommes toujours en attente d'une bonne volonté qui voudra bien prendre en charge les carnets de circulation.

## 8) **Nouveautés**

Comme les années passées, André Roger fait tout son possible pour se procurer les nouveautés, blocs et tout ce qui paraît en tirage limité.

La fourniture en timbres des nouveautés 2022 sont :

- France
- Andorre
- Monaco
- Nouvelle Calédonie,
- Polynésie,
- Wallis et Futuna,
- Taaf,
- Saint-Pierre et Miquelon
- Vignette Lisa,
- Timbres autocollants issus de feuilles,
- Blocs CNEP et Blocs FFAP.

André Roger précise que 17 sociétaires ont une réservation de timbres neufs contre 13 en 2022.

Les réservations pour 2023 sont :

- 13 France,
- 12 souvenirs philatéliques,
- 23 blocs spéciaux,
- 4 Monaco,
- 5 Andorre,
- 5 TAAF,
- 2 Nouvelle Calédonie,
- 3 Polynésie,
- 2 Wallis et Futuna.

André Roger étant sociétaire de Philapostel qui compte 2500 adhérents, il nous fait profiter de différents avantages notamment de vignettes Lisa et de certaines réservations.

Leur Assemblée Générale aura lieu au Cap d'Agde du 23 au 26 mars prochain.

## 9) **Matériel et fournitures**

André Roger précise que le chiffre d'affaires du service s'élève à 2 370.48 € pour 2022 contre 2 280.54 € en 2021.

Une remise de 26 % du fournisseur est accordée car M. ROGER est abonné à Philapostel Ile-de-France.

## 10) **Bibliothèque**

Thierry Rousseau précise qu'il ne faut pas hésiter à demander un ouvrage spécifique, s'il n'est pas dans notre bibliothèque, il se chargera de le trouver en neuf ou en occasion.

André Roger nous informe régulièrement des nouvelles parutions.

La bibliothèque a continué l'acquisition d'ouvrages spécialisés.

Les livres et catalogues sont classés en mode numérique et alpha numérique avec les listes présentes sur le chariot.

Nous restons attentifs à la sortie de nouveaux catalogues se référant à :

- La numismatique,
- La philatélie,
- La cartophilie,
- Les muselets de champagne.

Il est rappelé que nous avons deux appareils à votre disposition :

- Philalux 3 SAFE avec loupe, lampe UV ondes longues et courtes pour détecter la fluorescence et la phosphorescence d'un timbre.
- Signoscope T1 SAFE pour vérifier l'existence ou non de filigrane et les timbres réparés.

## 11) **Entiers Postaux et PAP**

La Poste a arrêté la production régulière des Entiers Postaux.

De temps en temps, la Poste propose des entiers préaffranchis au tarif de 3 € la carte, il y en a eu environ 10 ou 12 en 2022.

## 12) **Cartophilie**

Bernard Oliver précise que :

- Les transactions se font essentiellement par Internet,
- Il a procédé à quelques conseils et estimations.

Des cartes Postales sont présentées par Bernard Oliver notamment au Vide-greniers du Lions club.

## 13) **Estimations**

Les sociétaires chargés des estimations philatéliques sont Jean-Luc Dechaud et Thierry Rousseau, n'hésitez pas à faire appel à leurs compétences tout en rappelant qu'ils n'ont pas le rôle d'experts.

Les estimations se font essentiellement lors de nos réunions dominicales mais si le volume est trop important, ils peuvent se déplacer, à deux, chez les Saint-Mauriens.

Une fiche d'évaluation avec l'analyse et le commentaire est établie à chaque visite.

Une dizaine d'estimation ont été faites courant 2022.

**Il vous est demandé de faire très attention aux sites de vente de timbres sur Internet, il y est recensé un nombre croissant de faux, truqués, réparés, etc.**

## 14) **Publications**

- **APSM Info**

Bien appréciées des sociétaires, nous allons donc poursuivre les parutions.

- **APSM Phila**

Bien appréciées des sociétaires, nous allons donc poursuivre les parutions.

## 15) **Internet**

Notre site Internet est à jour, n'hésitez pas à le consulter et éventuellement à faire remonter vos remarques à Jean-Michel Saintier.

## 16) **Renouvellement du Conseil**

### **1er tiers :**

Les trois membres sortants qui se représentent sont :

- Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver,

Les membres sortants qui ne se représentent pas sont : sans objet

Il n'y a pas de démission.

Votants :

21 Présents

7 Pouvoirs

Soit 28 Votants

Avec l'accord de tous les présents, le vote est réalisé à main levée.

- MM. Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

## **17) Membre non sortant démissionnaire**

- Sans objet.

## **18) Nomination des Vérificateurs aux Comptes**

En remplacement de René Commeignes, Daniel Boulanger se présente à ce poste.

Pierre Lagneau et Daniel Boulanger sont élus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes.

## **19) Manifestations prévues en 2023**

- Vide-greniers du Lions club le 23 avril,
- Journée des Associations en septembre.

Lors de la Brocante des Marronniers le 5 juin, Bernard Oliver tiendra à disposition des cartes de visite et des prospectus de notre association.

## **20) Questions diverses**

Il nous faut penser à faire une pub dans Saint-Maur Info pour informer, conseiller notamment lors d'un héritage, Serge Roy propose de s'en charger.

En prévision du 100<sup>ème</sup> anniversaire de notre association en 2025, il vous est demandé de réfléchir à :

- Un thème,
- Un local ou un lieu pour faire notre présentation,
- Pour mémoire, Paul Blanchard fêtera son 100<sup>ème</sup> anniversaire en 2025.

Il est toujours possible d'organiser des « Réunions d'études philatéliques » à la demande.

Un exemplaire des différentes publications de l'A.P.S.M. est classé à notre local, le classeur est bien sûr consultable par tous.

Il est possible d'organiser une visite d'initiation à la Vente sur Offre (Roumet, Cérès et La Postale Philatélie).

Rappel, nous avons accès aux réunions du Collectionneur Cristolien qui se tiennent les samedis après-midi à la Maison des Associations 1 Rue François Mauriac 94000 Créteil.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Vice-Président lève la séance à 11 h 30

Le Vice-Président  
Thierry Rousseau

Le Secrétaire  
Jean-Michel Saintier